



## Rejet massif du PLFSS 2020 Le gouvernement doit revoir sa copie

L'ensemble des caisses nationales de Sécurité sociale ont été réunies pour donner un avis motivé sur le PLFSS 2020.

Pour la seconde année consécutive, l'ensemble des caisses nationales l'ont massivement rejeté.

Un rejet historique face à une attaque sans précédent des fondamentaux, des principes et valeurs qui ont gouverné jusqu'à présent la Sécurité sociale.

Le retour à l'équilibre des comptes, contrairement à ce qui avait été annoncé n'aura pas lieu cette année encore puisque l'état fait reposer sur les comptes de la sécu les nouvelles mesures dont il s'était engagé.

C'est une nouvelle fois une remise en cause de l'autonomie des finances sociales à l'égard du budget de l'Etat ». Le gouvernement entend bien poursuivre le racket de nos caisses collectives-en utilisant le budget de la sécu pour réduire son déficit et en pérennisant les exonérations de cotisations sociales pour les entreprises et cela au détriment des assurés sociaux.

Pour la CGT, ce rejet est un point d'appui et de confiance pour toutes les organisations qui œuvrent au progrès social.

Vous trouverez en PJ les déclarations des groupes CGT dans les caisses nationales de la Sécurité sociale avec le détail des votes ainsi que les propositions CGT en matière de financement de la sécu et nos propositions pour une sécu répondant aux besoins de toutes et tous.

**Parallèlement à ces réunions dans les caisses de la Sécurité sociale, s'est tenue une audition à l'Assemblée nationale sur le même thème, en voici un bref retour:**

Les Organisations présentes: la CGT, CFDT, CFTC et FO ont toutes dénoncé le principe de non-compensation des exonérations de cotisations et réaffirmé leur attachement au financement de la Sécurité sociale par cotisations et non par une fiscalité grandissante.

Toutes les OS ont également rejeté le projet d'unifier le recouvrement de l'ensemble des cotisations de la sphère sociale, sauf la CFDT qui s'est prononcée en faveur de la création d'une caisse unique.

Le sujet des excédents de la branche AT-MP a été abordé par la CGT et FO qui ont demandé à ce que ces fonds soient employés de manière effective à la réparation et surtout à la prévention.

La CFDT et la CGT ont remis en cause la gestion des caisses de Sécurité sociale qui souffrent de mutualisations et de suppressions d'emploi et ont demandé la réallocation de ressources suffisantes pour que les salariés puissent accomplir leurs tâches correctement.

Toutes les OS ont dénoncé le niveau de l'ONDAM et notamment l'ONDAM hospitalier qui va demander des économies supplémentaires et ne permet donc pas de répondre à l'urgence de la crise sanitaire en cours.

Pour clôturer la séance le rapporteur (VÉLAN) a souhaité avoir l'avis des OS concernant la prorogation de la prime exceptionnelle de 1000€ et si la création d'un dispositif en ce sens était souhaitable. Toutes les organisations syndicales se sont prononcées en défaveur de la prorogation dans la mesure où un tel dispositif ne répond pas aux réels besoins et contribuerait à creuser davantage le déficit des caisses de Sécurité sociale puisque la prime est défiscalisée. Elles ont affirmé que c'est d'une augmentation de salaire dont les français ont besoin et qu'il s'agit d'une prorogation d'exonération et non d'une prorogation de prime.

La CGT a été très offensive sur la question des exonérations, le racket organisé de notre salaire socialisé, sur la situation de l'hôpital, dont la mobilisation semble passer inaperçue aux yeux du gouvernement comme de Mr VÉLAN (pourtant Praticien hospitalier) la situation des EHPAD, de la psychiatrie, de la maternité ...

Nous avons porté nos propositions :

- La suppression de la taxe sur les salaires (*taxe sur les salaires hospitaliers, ce qui qui représente environ 4 milliards payés par la sécu et qui vont directement dans les caisses de l'état*)
- L'Ondam hospitalier à 5% (Objectif National de l'Assurance Maladie),
- Le taux encadrement de 1/1 dans les EHPADs qui représente la création de 200000 emplois dont 40 000 immédiatement...,
- Le besoin de rouvrir des lits dans les hôpitaux ...,
- La création de centres de santé avec des médecins salariés plutôt que des mesures d'exonérations de cotisations ne profitant qu'à la médecine libérale ...

Nous avons été très concrets sur nos propositions même s'il nous reste comme on se l'est dit des points à travailler (*aide aux aidants*).

Nos interventions ont suscité quelques réactions de la part des députés LREM présents, ce qui dérange c'est que si la CGT s'oppose au projet de loi présenté, elle est aussi riche en propositions pour une sécu répondant aux besoins de tous.

C'est la cohérence de notre campagne reconquête de la Sécurité sociale pour une Sécu intégrale qu'il nous faut mettre en avant partout.